

AVIS DE PROLONGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Installation soumise à autorisation unique au titre du code de l'environnement
dans le domaine de l'eau

Demande d'autorisation unique présentée par la société ARCOS pour le projet de l'Autoroute
de Contournement Ouest de Strasbourg sur le territoire des 22 communes situées sur le linéaire
du projet

L'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral du 12 mars 2018 sur le territoire des 22 communes
situées sur le linéaire du projet ainsi qu'à l'Eurométropole de STRASBOURG **est prorogée pour
une durée de six jours, soit jusqu'au 17 mai 2018 inclus.**

Le dossier d'enquête relatif à ce projet sera ainsi disponible au public jusqu'à la clôture définitive de
l'enquête publique le **jeudi 17 mai 2018** et pourra être consulté par le public :

- sur support papier, dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'au siège de l'Eurométropole
de STRASBOURG (Centre administratif, Parc de l'Étoile), aux jours et heures habituels
d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'au siège de
l'Eurométropole de STRASBOURG (Centre administratif, Parc de l'Étoile), aux jours et heures
habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : <http://bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Autoroute-de-contournement-ouest-de-Strasbourg2>

Le public pourra consigner ses observations et propositions jusqu'à la clôture définitive de l'enquête
publique le **jeudi 17 mai 2018** selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les 22 mairies citées ci-dessus ainsi qu'à
l'Eurométropole de STRASBOURG, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
- par voie postale, à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête en mentionnant
comme objet « Enquête publique ACOS – DAU ARCOS », à la mairie d'ITTENHEIM, 20 rue
Louis Pasteur, 67117 ITTENHEIM ,
- par courrier électronique à l'adresse mail dédiée : pref-acos-arcos@bas-rhin.gouv.fr en
mentionnant comme objet « Enquête publique ACOS – DAU ARCOS ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire
enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail
dédiée seront accessibles et consultables sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même
adresse que celle mentionnée supra pour le dossier.

Pendant la période de prolongation de l'enquête publique, la commission d'enquête, représentée par
un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations,
en mairie d'ITTENHEIM, siège de l'enquête publique, le **jeudi 17 mai 2018 de 09h00 à 11h00.**

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête :

- dans chacune des 22 mairies situées sur le linéaire du projet et citées ci-dessus ainsi qu'à l'Eurométropole de STRASBOURG,
 - à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°101),
 - sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus,
- pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès du maître d'ouvrage par courrier : société ARCOS, siège social 34 rue Ampère, 67120 DUTTLENHEIM ou en utilisant le formulaire de contact sur le site du projet : contournement-ouest-strasbourg.fr.

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *